

L'Assemblée nationale a adopté le 17 juin un projet de loi organique et ordinaire relatif à la carte scolaire et à l'enseignement. L'Assemblée a voté une loi relative à l'enseignement supérieur, à l'enseignement technique et à la formation d'une jeunesse autonome au sein de la structure sociale générale par la CROU. Le 20 juillet de 1962, le Parlement de cette session et notamment parlementaire sont réunies, la session est aussi plusieurs grands projets institutionnels qui doivent être soumis à l'Assemblée.

- [illegible]

**[Communiqué - GR31] Création d'une 5ème branche consacrée à l'autonomie : le GR31 donne le cap !**

25 juin 2020

L'Assemblée nationale a adopté le 15 juin les projets de loi organique et ordinaire relatifs à la dette sociale et à l'autonomie. Les députés ont à cette occasion voté la...[Voir la suite](#) [1]

### Source

**URL:**<https://csi-prieure-saint-thomas.fr/actu-adedom/communique-gr31-creation-dune-5eme-branche-consacree-lautonomie-le-gr31-donne-le-cap>

## Liens

[1] <https://csi-prieure-saint-thomas.fr/actu-adedom/communiqué-gr31-creation-dune-5eme-branche-consacree-lautonomie-le-gr31-donne-le-cap>